



12 chemin de Bellevue
74940 Annecy le Vieux

☎ 04 50 09 53 08

✉ residence.annecy@crous-grenoble.fr

- ▶ Loyer 247 € à 360 € /mois charges comprises
- ▶ Caution : 165 € à 260 €
- ▶ Contrat 12 mois
- ▶ Préavis de départ 1 mois



À PROXIMITÉ

IAE Savoie Mont Blanc, Polytech Annecy-Chambéry, IUT Annecy



TRANSPORTS

BUS lignes 2 et 4

Résidence Tom Morel



COMPOSITIONS

- ▶ 171 studios d'une superficie de 21m²
- ▶ 4 étages
- ▶ 3 appartements T1 bis (2 personnes)



EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- ▶ 1 lavabo
- ▶ 1 sanitaire
- ▶ 1 baignoire
- ▶ 1 lit
- ▶ 1 chevet
- ▶ 1 table
- ▶ 2 chaises
- ▶ 1 bureau
- ▶ 1 placard,
- ▶ 1 étagère,
- ▶ 1 réfrigérateur,
- ▶ 2 plaques chauffante,
- ▶ 1 prise TV,
- ▶ 1 prise téléphone,
- ▶ 1 accès internet,
- ▶ Possibilité de louer un garage (30 €/mois)



EQUIPEMENTS COLLECTIFS

- ▶ 1 lave-linge
- ▶ 1 sèche-linge
- ▶ 1 local vélo
- ▶ 1 parking

Crous
Grenoble
Alpes



AIDES AU LOGEMENT

Les logements ouvrent droit au bénéfice de l'APL.

Conditions d'obtention et saisie du dossier sur le site de la caf. Le montant de l'APL varie d'un étudiant boursier à un étudiant non boursier.

Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas redevables de la taxe d'habitation.



PIÈCES ADMINISTRATIVES

- ▶ Dépôt de garantie (caution)
Encaissement immédiatement et remboursement après état des lieux.
- ▶ Dossier d'engagement de caution solidaire comprenant :
 - 2 actes de caution dûment remplis (manuscrits et originaux) par un garant domicilié en France. Un étudiant ne peut pas se porter garant pour un autre étudiant.
 - 1 photocopie des 3 derniers bulletins de salaires du garant (d'un montant minimum mensuel de 1000 €)
 - le RIB du garant
 - les justificatifs d'identité (passeport ou carte d'identité) et de domicile du garant (facture EDF)
- ▶ Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs et de responsabilité civile.
- ▶ Justificatifs d'étude et d'identité, R.I.B et 1 photo d'identité de l'étudiant.
- ▶ L'étudiant signe à son arrivée à la résidence un règlement intérieur qu'il s'engage à respecter durant son séjour dans les lieux.